

NOUVELLE SÉRIE — N° 81

16^e Année — 1^{er} Mai 1911



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- ALFRED DUQUET . Gloria victis.
G. DEHERME. . . . *Le Personnel des Services publics et la Loi.*
PAR TOUS. . . . *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME. . . . *Les Livres qui font penser.*



Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)

3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

GLORIA VICTIS

Le *Gloria victis* est un mensonge doublé d'une sottise. Les vainqueurs ont toujours raison. Malheur aux vaincus ! Voilà la vérité.

Tous les sophismes que les peuples accumulent à plaisir, afin de pallier leur défaite, font pitié aux gens de tête et de cœur. Il n'existe qu'un moyen d'effacer, de glorifier cette défaite, c'est celui employé par la Prusse après Iéna, c'est la revanche, la revanche indiscutable, brutale, écrasante.

« La valeur et l'habileté de Bertrand du Guesclin, devenu connétable de France — a écrit Voltaire, au chapitre LXXVIII de *l'Essai sur les mœurs*, — et surtout, le bon ordre que Charles V avait mis à tout, anoblirent l'irrégularité de ces procédés (confiscation de la Guyenne) et firent voir que, dans les affaires publiques, *où est le profit, là est la gloire*, comme disait Louis XI. »

Ne parvenant pas à découvrir le profit que nous a procuré la guerre de 1870, elle m'apparaît peu glorieuse, même à quarante ans de distance.

Plus justement, le colonel Ardant du Picq, tué si malheureusement en 1870, près de Metz, par un

éclat d'obus prussien, a écrit dans ses admirables *Études sur le combat* : « Ces mots de Polybe : « La plupart demeurèrent sur place, après s'être défendus avec la dernière valeur », sont des mots consacrés, et, bien avant Polybe, *les vaincus se consolent par l'idée de leur bravoure ; et les vainqueurs ne démentent jamais.* »

Quand on n'a plus le courage de se battre, on se réfugie dans l'héroïsme des ancêtres et l'on se fait pacifiste et internationaliste ; cela semble plus prudent, alors que c'est une duperie, puisque la lâcheté conduit à la servitude, par conséquent à la perte de l'honneur, de l'argent, sans compter l'obligation de se faire tuer pour le roi de Prusse, car le vainqueur ne manquera point, comme Napoléon, d'enrégimenter les peuples vaincus et de les mener au combat contre ses ennemis, pour sa plus grande gloire et pour son plus grand profit. *Les beati possidentes* ont seuls le droit d'être pacifistes, en paroles, non les spoliés. Ceux qui préparent la paix sont broyés par la guerre. L'histoire est là, démontrant que les nations résignées sont des nations mortes.

Où, la victoire, seule, est source de vie ; je n'ai donc jamais pu regarder sans une certaine gêne, sans une tristesse amère, ces monuments « qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel l'orgueilleux témoignage » de notre écrasement de 1870 ; ces statues de Jules Simon, qui prépara le désastre, de Mac-Mahon, qui le consumma, de Gambetta, qui ne le conjura point ; ces pyramides commémoratives de villes rendues, de batailles perdues, de provinces arrachées ! Sans doute, je suis ému par les couronnes pieuses déposées sur la statue de Strasbourg, à la place de la Concorde ; sans doute, je comprends le *Lion de Belfort*, qui

réflexions sur la vanité, l'idéalisme, l'injure et la cruauté, pour subtils qu'ils soient, ne laissent point de se ressentir de cette tension.

Cette psychologie manque de base. Je veux dire de principes. Car, vrais ou faux, on ne saurait s'en passer. L'ironie boulevardière — même du boulevard Anspach — n'y supplée point. On peut tout tirer de l'âme humaine, et trop facilement.

Que M. Léon Wéry me permette de lui signaler un livre qui l'instruira : *Le Cœur humain et les lois de la psychologie positive*, par Antoine Baumann. Je l'engage aussi à étudier le « tableau cérébral » d'Auguste Comte, et toute l'œuvre du Maître. Il apprendra qu'il y a un dogmatisme relativiste, et surtout qu'un dogmatisme quelconque est nécessaire pour vivre, intérieurement et extérieurement.

Jules Renard ou de l'Humorisme à l'art classique, par HAN RYNER, 1 franc. (E. Figuière, éditeur, 7, rue Corneille). — Reproduction d'une conférence prononcée au Salon d'Automne sur la vie et l'œuvre de Jules Renard, « humoriste qui peu à peu sut effacer la grimace d'une gaieté qui s'efforce et ricane pour montrer un visage simplement et noblement humain ».

G. DEHERME.

Nous avons reçu :

Guy Lavaud, par Henri Martineau (édition du *Divan*, Coulonges-sur-l'Autize, Deux-Sèvres).

Lumineuse et sympathique étude critique de l'œuvre d'un jeune poète élégiaque, M. Guy Lavaud.

Appunti Storici sul Movimento pacifista nel secolo XIX, par Dante Diotallevi, 2 francs. (*La Compositrice*, via Carlo Maria Maggi, 6, Milano).

Héroïque, par Cécile Cassot, 3 fr. 50 (H. Daragon, éd., 96, rue Blanche). — Roman.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

rappelle la superbe résistance de l'Alsace et la conservation de la vaillante forteresse de la France ; sans doute, je m'incline devant les colonnes funéraires élevées par le *Souvenir français* sur les tombes des champs de carnage de 1870, que ce soit à Frœschwiller, autour de Metz, autour de Paris, sur les rives de la Loire ou dans l'Est, même à Sedan ; le premier devoir d'une nation est d'honorer ses morts, eussent-ils été malheureux dans leurs efforts ; mais, *ne quid nimis* : ne dépassons pas le modeste but assigné par les convenances, ne battons pas la caisse avec nos malheurs, ne les transformons pas en triomphes, n'oublions point que le battu paie toujours l'amende, est toujours le mauvais marchand de l'affaire.

Qu'aurait dû faire la France après 1871 ? Imiter la Prusse après ses revers de 1806. Malgré le paiement des cinq milliards d'indemnité, malgré les ruines de l'invasion, nous avons encore l'argent, nerf de la guerre ; nous n'aurions dû songer qu'à la revanche, tous les partis n'auraient dû avoir, provisoirement, qu'un objectif : battre l'Allemagne.

Un instant, il fut permis d'espérer que les Français avaient compris les leçons de la défaite, que le souvenir de l'Alsace, de la Lorraine volées inspirerait tous leurs actes. Hélas ! il fallut, bientôt, se rendre à la déplorable évidence ; sur l'instigation de Bismarck, les ministres républicains essayèrent une diversion facile, ne demandant pas grand courage et permettant aux valeureux, dont le sang bouillait dans les veines, de faire parler la poudre en attendant le combat suprême : au lieu d'entrer à Metz et à Strasbourg, nos régiments coloniaux — car on se garda bien d'exposer au feu ou à la fièvre jaune le moindre régiment d'infanterie de ligne — entrèrent à Hanoï, à Tunis, à Tananarive !

Là, encore, quelle duperie ! Certes, si nous étions les maîtres chez nous, comme nous l'étions avant la guerre maudite, ce serait là, surtout les deux dernières, splendides acquisitions territoriales. Seulement, à quel degré se trouve donc poussé l'aveuglement de ce peuple de naïfs ignorants pour qu'il ne s'aperçoive pas que nous tirons les châtaignes des cendres brûlantes pour nos ennemis, que nous conquérons des empires, que nous les administrons, les organisons, que nous jetons l'or à pleines mains dans des colonies dont l'Allemagne exigera la cession au lendemain de sa définitive victoire ?

Et nous nous attachons, sans arrêt, à la même politique coloniale. Dans un article prophétique, publié le 1^{er} mars 1908, dans *la Revue* (ancienne *Revue des revues*), sous le titre : *Le Guépier marocain*, j'écrivais, à propos de l'absurde expédition marocaine :

« En admettant que la conquête du Maroc et sa pacification fussent faciles à mener à bonne fin, on comprendrait, à la rigueur, qu'on les tentât ; oui, on peut soutenir qu'il y a intérêt, pour la France, à posséder toute l'Afrique septentrionale ; seulement, alors, si Berlin s'y oppose, c'est un Fachoda gigantesque, la reculade, l'humiliation, ou la guerre ! Le jeu en vaut-il les bougies ?... »

« En attendant, nous perdons tous les jours des hommes et des millions ; nous tirons du feu, en nous brûlant cruellement les doigts, les marrons que les autres mangeront ; nous allons tenter d'organiser une police dont les puissances européennes profiteront sans le plus léger sacrifice de leur part ; nous jouons le rôle de dupes avec un talent admiré par nos concurrents et qui nous vaut des applaudissements una-

nimes. N'est-ce pas humiliant pour notre amour-propre, et ruineux pour notre bourse ?

« Il eût été plus sage, tout en sauvegardant nos droits sur le littoral, de ne pas nous aventurer dans une expédition à l'intérieur du pays, de ne pas faire battre nos soldats pour les autres nations européennes, de ne pas les charger également d'imposer aux Marocains les banques et les chemins de fer dont plusieurs hauts financiers, désireux de gagner la forte somme, veulent doter les populations musulmanes qui repoussent ces présents avec horreur. »

Le Maroc est un boulet de plus que nous avons au pied et qui nous rend de plus en plus les forçats de l'Allemagne. Les luttes politiques et religieuses, l'Affaire Dreyfus, la baisse de la moralité publique, la corruption des politiciens, l'antimilitarisme, le pacifisme, l'internationalisme nous ont mis, aujourd'hui, à la discrétion de nos voisins de l'Est qui ne nous achevèrent pas, autrefois, par crainte de l'Angleterre et, surtout, de la Russie, mais qui ne nous manqueront pas dès que le tsar aura définitivement abandonné une alliée qui ne consacre pas toutes ses ressources à la question vitale, à la lutte suprême contre ses vainqueurs de 1870, qui fait passer les dépenses militaires après les dépenses électorales et sociales.

Aussi bien, revenons au *Gloria victis*.

Les réflexions précédentes m'ont été suggérées par la proposition saugrenue et impudente, tout à la fois, de créer une médaille de la guerre franco-allemande. Cette façon de rappeler que l'on a reçu une magistrale râclée ne laisse pas d'être originale et ne pouvait germer que chez un peuple préférant un ruban démontrant qu'il est battu, et pas content, plutôt que de rien porter à sa boutonnière.

Depuis le nouveau siècle, les « ministres intègres » ont assez prostitué la Légion d'honneur à des millionnaires, à des gredins, à des flatteurs, à des créatures, à des achetés, pour que l'Ordre en ait déplorablement souffert ; cependant il possède une telle somme d'honneur, de considération, qu'il survit à ces attouchements obscènes, à ces viols infâmes, et n'a pas encore été rejoint, dans la risée publique, les palmes prodiguées aux cabaretiers de chef-lieu de canton et le *Mérite agricole* octroyé aux marchands de cirage d'arrondissements.

Il était permis de croire que ces différents rubans, plus ou moins mal acquis, suffiraient à apaiser la fringale de décorations, maladie de notre république égalitaire. Erreur, il faut à mes contemporains, afin d'assouvir un peu cette fringale, une nouvelle médaille, la médaille qui, logiquement, ne devra se porter que du côté pile, en souvenir de celle reçue il y a quarante ans.

Gouvernement et Parlement, se respectant un peu, auraient dû jeter au panier, dès sa réception, la proposition d'une médaille de revers, impossible à décerner justement puisque, à côté des braves de Froeschwiller, Rezonville, Saint-Privat, Champigny, Coulmiers et autres combats de l'Année terrible, il faudra l'attacher à la boutonnière des gardes nationaux de certains quartiers de Paris qui n'ont jamais voulu dépasser les fortifications et ne se sont battus que contre l'armée française, sous l'œil ravi des Prussiens vainqueurs, à la boutonnière de certains gardes mobiles qui ont oublié de mettre de l'empressement à aborder l'ennemi, de certains mobilisés qui n'ont jamais entrevu les uniformes allemands.

On comprenait les médaillés de Sainte-Hélène, en

dépit de Waterloo, parce que cette défaite était éclipsée, quand même, par l'éblouissant rayonnement de Rivoli, d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, de Friedland. La médaille de Crimée, celles d'Italie et du Mexique étaient à leur place sur la poitrine des héros de Sébastopol, de Magenta, de Solférino, de Puebla, comme les médailles de nos différentes expéditions coloniales peuvent, à la rigueur, être admises pour les intrépides troupes qui vont affronter les maladies terribles, les climats meurtriers de l'Afrique, de l'Asie. Du reste, il est loisible d'invoquer, à l'appui du bien-fondé des médailles coloniales, le résultat acquis, la victoire modeste, assurément, mais enfin, la victoire obtenue à la suite de réels dangers courus. En est-il de même pour la médaille de la râclée ? Nos pauvres morts de 1870, s'ils nous voient, s'ils nous entendent, ne s'en indignent-ils pas ? S'ils avaient la liberté de parler, ne nous crieraient-ils pas : « Vengez-nous d'abord, vous vous décorerez ensuite ! »

Ah ! le jour où nos régiments, vainqueurs, feront leur entrée triomphale dans Metz, livrée par Bazaine, violée par les Prussiens, dans Strasbourg, la bien-aimée cité d'Alsace, ce jour-là, il nous sera permis d'élever un colossal monument à la mémoire des malheureux combattants de 1870, d'exalter, par le bronze et par le marbre, l'extraordinaire bravoure des héros de Frœschwiller et de Saint-Privat, l'admirable résistance passive des habitants de Paris, préférant mourir de faim, de froid, bravant toutes les maladies plutôt que de se rendre. Jusque-là, jusqu'à notre réhabilitation par le fer, vos médailles incongrues, vos pénibles glorifications, vos rappels tapageurs de la tragédie de 1870 ne sont que viandes pour vaniteux, réclames de charlatans politiques, flatteries à

l'électeur, sujets de risée chez les étrangers, honte pour les Français !

Quoi qu'en disent les farceurs humanitaires, grands prôneurs de la maxime : *adversus auctoritatem nulla usurpatio*, je rappelle à qui voudra l'entendre que, depuis le commencement du monde, la force n'a jamais cessé de primer le droit ; ce n'est pas près de finir. Soyons donc forts, et, en attendant, ayons la pudeur du silence.

« Il ne suffit pas d'être vaincus — a dit, je crois, Félix Pyat — il faut encore être modestes. »

ALFRED DUQUET.

Le Personnel des services publics et la loi

Poursuivant une enquête sur la question des droits et devoirs des fonctionnaires, l'éminent directeur de la revue pratique *le Mutualiste français*, M. E. Dedé, m'a posé les questions suivantes :

La législation actuelle possède-t-elle les garanties nécessaires contre les actes de sabotage et les grèves désastreuses qui peuvent être fomentées ?

Au point de vue supérieur de l'ordre public et de l'intérêt national, est-il admissible que, pour obtenir la solution de quelques revendications individuelles ou spéciales à une catégorie de citoyens, les forces vives du pays soient atteintes et compromises ?

Une réglementation par voie législative aurait-elle à cet égard des effets pratiques ?

Sur quels points principaux devrait porter cette réglementation dans le cas où elle serait jugée désirable et efficace ?

Et voici la réponse, qui a paru dans *le Mutualiste français* du 15 mars dernier :

Il n'y a que du travail social, il n'y a que des services publics.

Dans son adresse à la *Fédération nationale des Instituteurs*, M. Clemenceau disait aux fonctionnaires : « Aucun gouvernement n'acceptera jamais que les agents des services publics soient assimilés aux ouvriers des entreprises privées, parce que cette assimilation n'est ni raisonnable, ni légitime. » Entendons qu'il les adjurait de ne pas susciter d'embarras au provisoire gouvernement dont il était le chef, et tant qu'il en serait le chef.

Le travail ne peut être que public et social. Quand il est « privé » et « personnel », ce n'est plus du travail, mais du parasitisme. Toute désorganisation, toute interruption brusque et concertée du travail est nocive. Les grèves constantes, toujours menaçantes, dans telle ou telle industrie dite privée, sont beaucoup plus désastreuses à la longue que la courte et exceptionnelle grève des cheminots. Seulement, cela fait moins de bruit.

Dans aucun cas, la grève ne saurait être un droit. Faut-il donc l'interdire légalement ?

Non, — et d'abord parce que ce serait inutile. On ne fait pas de l'ordre sur un point seulement, au milieu d'une anarchie générale.

Si la grève n'est pas un droit, elle est une terrible nécessité pour le prolétariat, elle est un fait. Disons-le : un fait de guerre sociale. Ce n'est donc plus à la Loi de désarmer l'un des belligérants, c'est à la Force brutale.

Nous en sommes là.

Mais le remède ?

Il est dans un franc retour à l'ordre — avec toutes ses conséquences. Et pour nous en tenir à la question qui nous occupe, cela comporte évidemment que le travailleur manuel sera désormais considéré comme un fonctionnaire social — avec tous les devoirs, mais aussi avec toutes les garanties d'un fonctionnaire, d'un membre du corps social.

Aujourd'hui, le prolétaire n'a aucune de ces garanties, il n'y a, pour lui et sa famille, nulle sécurité, il est le jouet de l'argent, son moyen ; pour tout dire, il n'est que campé hors la Cité. Puisqu'il est traité en barbare, ne nous étonnons donc pas qu'il se rue en barbare contre les dures portes d'airain d'une civilisation à laquelle il n'a aucune part.

Les orviétans législatifs, non plus que la coercition policière, ne pourront rien là-contre.

Vraiment, nous en sommes là. L'anarchie n'est plus possible. Celle d'en haut, moins encore que celle d'en bas. Il faut que les conservateurs en prennent leur parti : ils ne la conserveront plus longtemps.

Depuis quelques années, nous nous apercevons que les travailleurs se détournent de leurs devoirs. La grève des cheminots, par exemple, en gênant nos habitudes et en lésant nos petits intérêts, nous a exaspérés. Mais depuis la fin du moyen âge les prolétaires souffrent d'un désordre croissant, depuis plus d'un siècle ils subissent l'exploitation de la tyrannie sans frein d'une bourgeoisie qui a usurpé tous les

pouvoirs en ne se reconnaissant aucun des devoirs qui les légitiment...

Et maintenant qu'elle risque d'en pâtir, la classe bien plus digérante que dirigeante s'avise que la guerre sociale n'est pas sans inconvénient. D'ailleurs, il n'apparaît pas qu'elle accepte de revenir à l'ordre. Aux sinistres aventuriers que le suffrage universel fait surgir des bas-fonds de la démagogie, elle ne demande que de s'employer par tous les moyens — avec une loi de circonstance ou contre la loi, avec la prison ou le canon — à désarmer ou à supprimer l'adversaire.

Il n'est pire folie. On s'en apercevra bientôt, trop tôt.

..

Vous demandez : « Au point de vue supérieur de l'ordre public et de l'intérêt national, est-il admissible que, pour obtenir la solution de quelques revendications individuelles ou spéciales à une catégorie de citoyens, les forces vives du pays soient atteintes et compromises ? »

Évidemment non. Mais entendons-le pour le « droit » de propriété et du talent comme pour le « droit » du travail. La richesse et la puissance sont aussi des offices publics. Sinon, aucune raison ne vaut dans la guerre que la ruse et la force. Et la guerre sociale ne prendra fin que lorsque riches et pauvres ne se reconnaîtront plus que des devoirs envers tous. Seulement, on conviendra que c'est à ceux qui prétendent à diriger de donner l'exemple. S'ils en sont incapables, qu'ils laissent la place à un patriciat mieux doué et plus qualifié. Comme le dit Bourget dans sa saisissante *Barricade* : « Les classes

sociales n'ont pas le droit de conserver ce qu'elles n'ont plus l'énergie de défendre ».

G. DEHERME.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

LORIQUET DE LOGES

La Sorbonne a son Loriquet, qui est M. Aulard ; mais il y a aussi quantité de Loriquets de sous-Sorbonne ou de Loges, dont le plus suave est, sans doute, le f. . J. M. Lahy, vén. . de la R. . L. . *Athéna*, membre du Conseil de l'Ordre, et je ne sais quoi encore du laboratoire de psychologie de l'École pratique des Hautes-Études.

Dans une conférence faite au Grand-Orient, ce sportulaire a parlé des Universités populaires. « La cause de leur échec, a-t-il dit entre autres grimauderies, vient de ce que personne ne s'est soucié d'y donner un enseignement systématique. On a cru, de façon un peu simpliste, qu'il suffisait d'être très savant pour avoir une philosophie, et qu'elle se dégagerait logiquement de l'érudition... Le plus caractéristique de ces philosophes éclectiques et simplistes est assurément Deherme, dont les contradictions trop accentuées ont fait croire à des motifs intéressés. » *In cauda venenum.*

Nous avons laissé passer cela. On sait de reste que le Grand-Orient n'est pas une source fraîche, et il est naturel que l'égout charrie des saletés.

Mais le f. . J. M. Lahy y revient dans un article

du *Rappel* intitulé « Le bout de l'oreille ». Et cela vaut d'être relevé ici.

« Ceux qui ont vécu la période héroïque des Universités populaires, écrit-il entre autres sottises, se rappellent sans doute G. Deherme, dont la pensée anarchisante contribua pour beaucoup à l'échec de ces tentatives d'éducation du peuple. Qu'ils lisent maintenant les écrits de G. Deherme ! Sous les espèces d'Auguste Comte, qu'il découvrit il y a quelques années, il communit — oh ! bien innocemment — avec Charles Maurras. »

Il y a déjà longtemps que, du même côté — oh ! bien innocemment — on avait laissé entendre que les Universités populaires s'étaient fondées toutes seules ; mais, jusqu'ici, on n'avait pas osé avancer que c'était leur fondateur qui les avait détruites. Une telle découverte vaut une batterie d'allégresse, un bon point de Durkheim, — ou un pourboire.

Ceux qui ont suivi notre action savoureront d'autant plus ce document qu'ils n'ignorent pas que c'est la franc-maçonnerie qui provoqua en 1899 la séparation de la *Coopération des Idées* et de la Société des Universités populaires qu'elle avait fondée, qui essaya de s'emparer de notre œuvre, dès 1900, à l'occasion de la conférence de l'abbé Denis, et qui s'en empara effectivement (1904), en faisant marcher l'intègre magistrature républicaine, — qui marche même quand elle est assise.

Passons. Quand on dit Lahy, l'écho répond : laï-tou. Rectifions, une fois pour toutes : Lahy, c'est rien.

CIVILISATION ALLEMANDE

M. E. Smith, dans la *Contemporary Review*, nous apprend qu'il y a, à Berlin, des *Frey-Bank*. Il y en a

également à Munich et dans plusieurs villes d'Allemagne. Le *Frey-Bank* est un marché ouvert uniquement aux pauvres ; la police veille à ce que les personnes aisées n'y puissent pénétrer. On y vend des viandes contaminées qui, après avoir été déclarées suspectes par les inspecteurs, sont plongées dans l'eau bouillante et vendues ensuite comme saines aux pauvres. On se doute bien que cette stérilisation n'est jamais complète, et, de fait, ces viandes avariées ont causé cette année à Munich une épidémie de scorbut.

ENFANTS ASSISTÉS

En 1908, il y a eu 314.000 enfants assistés contre 306.000 en 1907 ; au 31 décembre 1908, il s'élevait à 219.402 ; dans ce chiffre on compte environ 106.000 enfants abandonnés, 22.000 enfants moralement abandonnés, 15.000 orphelins pauvres, 65.000 enfants secourus temporairement en vue de prévenir leur abandon, 4.500 enfants en dépôt ou en garde et 6.000 enfants trouvés. Le montant des dépenses pour cet exercice est de 37 millions et demi de francs, soit une moyenne de 120 francs par enfant (au lieu de 128 en 1907). Les dépenses pour les enfants assistés n'étaient que de 31 millions en 1904 ; elles ont suivi une progression constante.

ALIÉNÉS TRAITÉS DANS LES ASILES

En 1908, il y a eu 96.000 aliénés traités dans les asiles, au lieu de 94.000 en 1907. La proportion des aliénés par rapport à l'année 1904 a été la suivante : folie simple, 63,4 p. 100, au lieu de 65 p. 100 en 1904 ; folie alcoolique, 9,7 p. 100, au lieu de

8,6 p. 100 ; folie paralytique, 5,6 p. 100, au lieu de 5,8 p. 100 ; démence sénile, 8,7 p. 100, au lieu de 8,1 p. 100 ; idiotie et crétinisme, 12,6 p. 100 au lieu de 12,5 p. 100. Au total, il y a eu dans les asiles environ 4.000 aliénés de plus qu'en 1904. La progression est de 1.300 pour la seule folie alcoolique.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Histoire sociale des religions. Les religions occidentales dans leur rapport avec le progrès politique et social, par MAURICE VERNES, 10 francs (Giard et Brière, édit., 16, rue Soufflot). — Voici une histoire positive des religions. Entendons une œuvre non apologétique ni polémique, mais scientifique. « Nous demandons aux documents authentiques et officiels, annonce M. Maurice Vernes, ce que les grandes religions intéressées dans l'évolution des sociétés modernes ont pensé et professé en ce qui touche : 1^o le droit public ; 2^o les libertés personnelles ; 3^o les réformes sociales ; 4^o l'instruction et les sciences. »

Le judaïsme d'abord. M. Maurice Vernes résume ce que contient de remarquable le Livre de l'Alliance : « Libération septennale du national réduit en servage, le servage à vie, garanties pour la femme esclave. C'est l'indice d'une législation respectueuse de la liberté de la personne. Quel souci élevé dans les clauses suivantes : Le droit d'asile, assuré pour l'homicide par imprudence, est absolument refusé à l'assassin : « Tu l'arracheras même à mon autel, dit Yahvéh. » Peine de mort pour coups portés ou paroles de malédiction adressées aux père et mère ; même peine pour qui s'empare de force d'un compatriote pour le vendre à l'étranger. Indemnités pour blessure faites au cours d'une rixe. Peine infligée au maître qui a fait périr son esclave ; libération de l'esclave que le maître a estropié. Responsabilités pour accidents causés par les animaux, pour dommage causé aux animaux et aux cultures, pour dépôts

confiés. Peine infligée au séducteur d'une fille, non fiancée. Égards et garanties pour le mercenaire étranger. Interdiction de prêt à intérêt en ce qui touche les nationaux. Égards aux indigents. »

M. Maurice Vernes nous montre que les principes théocratiques de la loi de Moïse ne purent rien contre les nécessités politiques, car il ne faut pas s'en tenir aux déclamations de l'orgueil juif et du sombre fanatisme des prophètes. « Le nationalisme rigoureux des Judéens ne les empêcha point d'entretenir d'excellentes relations avec les autorités persanes d'abord, égyptiennes et syriennes ensuite. » Et plus loin, l'auteur dit encore : « Le judaïsme biblique, au cours de cinq siècles (de 440 avant Jésus-Christ à 70 de notre ère) s'est donc montré conciliable avec les nécessités de la vie politique et sociale. »

S'il a dégénéré, le judaïsme a été tout de même un élément social important de l'Humanité.

« La loi juive, dit M. Maurice Vernes, en dehors des outrances sacerdotales qui la surchargent et sont de nature à donner d'elle une appréciation moins favorable, est digne de la plus haute considération. Elle subordonne la vie nationale à un principe élevé qui proclame à la fois le respect de la justice dans la vie sociale et l'obligation des grands devoirs moraux dans la vie familiale et privée, le tout sous la forme de la théocratie ou du nationalisme religieux. Cette théocratie, pour ne point proclamer les principes modernes des libertés privées et publiques, n'en est nullement l'adversaire et doit être tenue pour respectueuse des droits de l'individu comme de l'État; pour ne point proclamer le droit de chacun au nécessaire, elle n'en est pas moins remarquable par son souci du pauvre et de l'humble. Il serait un peu ridicule de dire qu'elle se préoccupe « des réformes sociales », mais il serait positivement faux de ne pas tenir pour très haute et très humaine sa conception des rapports sociaux. Nous hésiterions à dire qu'elle proclame la place à faire largement à l'instruction et aux sciences, mais elle témoigne d'un niveau intellectuel singulièrement élevé, et le judaïsme a produit une littérature qui, par sa forme et son fond, ne le cède à aucune autre. »

Jésus et ses disciples marquent définitivement le passage d'une conception particulariste à une conception universaliste, préparée cependant par « une série d'écrits bibliques dont la rédaction appartient aux troisième et deuxième siècles avant notre ère ». Le messianisme, d'ailleurs, ne serait pas aussi ancien qu'on le croyait généralement. Il ne remonterait pas au delà du quatrième siècle. « Le Judaïsme de l'époque de Jésus était une religion nationaliste, entr'ouverte aux Grecs et aux Latins, les admettant sous des conditions très strictes; le christianisme fut une religion universaliste, appelant tous les hommes de bonne volonté sur un pied d'égalité. « Il n'y a ici, avait déclaré magnifiquement saint Paul, ni Juif ni Grec; il n'y a ni esclave ni homme libre; il n'y a point de mâle et point de femme, car tous vous êtes un seul être en Christ Jésus. »

Et c'est là, peut-être, la plus grande, la plus féconde évolution sociale accomplie par l'Humanité. C'est à Jésus qu'on la doit. Et, parmi ses disciples, il n'y a pas désaccord là-dessus. Quoi qu'on en ait dit, Pierre et Jacques ne s'opposent point à Paul. « Avec des nuances diverses, dit M. Maurice Vernes, tout particulièrement avec des heurts, parfois violents, des personnes et des procédés d'application, tous les apôtres de la jeune Église furent des « libéraux », résolus à s'adresser au monde de civilisation hellénique. Et en faisant cela, nous admettons qu'ils ont été fidèles à la pensée de Jésus, disciple lui-même des prophètes, nourri dans les idées de « piétisme » à tendance universaliste qui caractérise le Judaïsme des siècles précédant immédiatement. »

Ainsi donc, positivement, le véritable fondateur du catholicisme est bien Jésus. Paul n'en est que le génial, l'héroïque, le saint organisateur.

Essentiellement théologique, mystique, le christianisme n'a pas pour objet, d'abord, le progrès social. Les premiers chrétiens s'excluent du monde, des réalités politiques. Et cela durera tant que la société pourra se passer de la force nouvelle qu'ils apportent à la civilisation. Je ne puis mieux faire, ici, que de citer cette belle page de M. Maurice Vernes:

« Sûrs d'échapper à la condamnation effroyable qui pèse sur le monde, sûrs de participer au glorieux avènement du royaume messianique, les chrétiens usent de ce monde, selon une expression connue, « comme n'en usant pas », se préoccupant peu de modifications de rapports sociaux qui doivent leur paraître sans portée et sans utilité, puisqu'on est à la veille d'une transformation totale, mais doux, bienveillants, paisibles, pratiquant entre eux une affectueuse fraternité, attentifs aux obligations de bienfaisance, secourables à la veuve, à l'infirmes, à l'orphelin, aux pauvres... En fait de réformes sociales, le christianisme ne propose aucune modification à l'organisation contemporaine en ce qui concerne, par exemple, l'esclavage, la situation de la femme, la protection légale de la veuve, de l'orphelin, du vieillard, les conditions du travail, la lutte contre la maladie et les vices. Mais il crée un milieu de chaude et active fraternité, où les humbles et les petits se sentent peut-être plus à leur aise que les riches et les grands, des foyers de rayonnement spirituel dont les membres s'appliquent à pratiquer l'amour, le détachement des biens de ce monde, la tempérance, la chasteté, où les devoirs de bienfaisance et d'assistance mutuelle sont inscrits à la place d'honneur... Le second siècle ouvrira les portes de l'Église à nombre d'hommes instruits, philosophes, lettrés avocats, et les premières communautés ne connaissaient pas encore le brillant état-major qui entreprit la lutte avec la science profane, discuta, textes en mains, les opinions des grands penseurs de la Grèce et leur opposa les témoignages de la révélation biblique. Néanmoins, ce qui assura une haute tenue à la propagande chrétienne du premier siècle, ce fut, tout d'abord, la possession des livres bibliques, support immanquable de la démonstration évangélique selon l'interprétation allégorique. La pratique de ce recueil incomparable est à la base de tout l'effort des missionnaires chrétiens. Mais ils surent donner un complément et un couronnement tout à la fois, à la Bible du judaïsme dans les écrits qui furent réunis sous le nom de livres de la Nouvelle Alliance et du Nouveau Testament. C'est une grande œuvre littéraire, œuvre de forte méditation, de pensée profonde, de composition

ingénieuse, de langue étonnamment souple, quoique parfois incorrecte, qui atteste la haute valeur des écrivains et donne au christianisme ses classiques, comme la théologie catholique le fera plus tard avec saint Anselme et saint Thomas d'Aquin et la théologie protestante avec Luther et Calvin. La religion qui a débuté de la sorte ne sera l'ennemie ni de l'instruction, ni du développement des sciences, malgré quelques conflits temporaires. »

La haine du christianisme, c'est-à-dire de l'ordre spirituel, et le souci de se donner une attitude élégante ont fait surgir de tardifs admirateurs du paganisme. M. Maurice Vernes oppose le christianisme au paganisme : « Il s'agit de savoir si le paganisme gréco-romain, tant culte officiel que philosophie, offrait des conditions favorables au droit public et aux libertés personnelles, à l'instruction et au développement des sciences, et plus spécialement aux réformes sociales concernant l'égalité entre hommes de toute classe et de toute origine, l'extension des droits de la femme, la protection du vieillard et de l'enfant, les conditions du travail, l'assistance, la lutte contre la maladie et les vices, l'adoucissement de la justice. Et nous avons pensé pouvoir répondre que la philosophie adoptée par l'élite intellectuelle agitait avec ardeur ces graves problèmes et s'efforçait de les faire mûrir, mais sans résultats très appréciables. Si l'on considère spécialement la religion gréco-romaine, on s'aperçoit que, sous un aspect qui impose le respect, elle est, en réalité, très vide et très creuse... C'est une religion de façade, abritant le plus étrange capharnaüm d'objets d'adoration, bric-à-brac confus et suspect de déités hétéroclites... »

M. Maurice Vernes retrace l'histoire des premiers temps de l'Église. Elle devient positive, c'est-à-dire sociale, parce qu'elle veut vivre. Elle enseigne par la charité et par le fait. Son action sociale est incessante, précise, audacieuse. Elle exige des exemptions de charges et d'impôts pour les pauvres, elle fonde des hôpitaux, des bureaux de sépultures gratuites, etc. « Nous citerons encore, dit l'auteur, les mesures prises pour tempérer les rigueurs de la puissance paternelle, l'abolition de l'exposition et de la vente des enfants nouveau-nés et, dans le même ordre d'idées, l'octroi

d'une aide pécuniaire aux familles indigentes pour mettre les parents pauvres en état d'élever leurs enfants, l'amélioration et le relèvement de la condition des femmes. Les conditions de l'esclavage sont également adoucies ; les prisonniers de guerre, les colons attachés à la glèbe, d'autres catégories encore de la population, furent l'objet de la sollicitude des princes chrétiens. D'autre part, l'Église travaille à resserrer et à épurer les liens du mariage... Les fiançailles constituèrent un engagement formel, emportant, en cas de rupture à la légère, des responsabilités précises. En somme, l'Église ne met en péril ni l'indépendance de l'État, ni les libertés personnelles ; elle tend à rapprocher les hommes de toute origine et de toute condition ; elle protège la femme et l'enfant, s'inquiète du sort des malades et des infirmes ; elle prend directement en main la cause de l'instruction, et ses écoles s'apprennent, sous le nom d'universités, à jouer un rôle de premier ordre. »

M. Maurice Vernes étudie ensuite l'Islam. « Religion d'une extrême simplicité, dit-il, restreignant à leur minimum les pratiques du culte, l'Islam, s'il exige peu, exige bien. La prière, le jeûne, les ablutions, l'aumône, l'abstention de vin et le pèlerinage à la Mecque, constituent un programme succinct, mais précis et obligatoire. Rappelons encore son caractère d'égalité démocratique, son dogme de la prédestination qui glisse volontiers dans le fatalisme, l'autorisation de la polygamie. »

Peut-être l'auteur n'insiste-t-il pas assez sur ceci que le christianisme tend toujours à séparer le spirituel du temporel et l'islamisme à les confondre. Celui-ci est toujours une théocratie. Et c'est ce qui le rend si redoutable et si stérile. On ne saurait donc être plus indulgent que M. Maurice Vernes dans son jugement :

« L'Islam ne répugne assurément pas aux réformes sociales par la voie des vertus morales privées ou familiales qu'il recommande : il ne s'est pas davantage refusé à l'essor d'une brillante civilisation, dont Bagdad, Cordoue et Grenade ont été les centres, mais il est redevable de cet éclat passager à la vieille culture grecque et latine de la Syrie et de l'Espagne. Tandis que le christianisme a favorisé l'éclosion des nations modernes, centres d'une haute

vitalité qui allie l'indépendance politique au développement industriel et à l'essor de l'intelligence, l'Islam ne contient aucune vertu durable d'agrégation et ne recèle aucun ferment de progrès humain... Sans méconnaître une religion qui a relevé le niveau moral de populations restées au degré primitif de la civilisation, nous constatons que, en dépit de quelques apparences et de floraisons temporaires, la réforme due à Mohammed a constitué un élément de régression pour une fraction notable du genre humain. »

Mais l'Islam n'empêcha pas le magnifique développement du catholicisme. Peut-être y aida-t-il indirectement, en suscitant les croisades. Ici, M. Maurice Vernes s'applique à redresser un préjugé courant : « Le résultat de ces grandes expéditions, dit-il, en dépit des jugements chagrins que portent sur elles les écrivains protestants ou les historiens inféodés à la philosophie de Voltaire, fut considérable. Les croisades furent à l'honneur de l'Église catholique et du siège de Rome qui les organisa, à la gloire des nations chrétiennes de l'Europe occidentale, notamment de la France, qui y acquit un renom extraordinaire et jeta ainsi les bases solides de la suprématie, à la fois politique et morale, qu'elle devait garder jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, en même temps qu'elle acquérait dans l'Asie occidentale un prestige et une influence dont toute trace n'a pas encore été effacée. Briser pour deux siècles l'élan du torrent furieux, qui menaçait de submerger la chrétienté et de l'anéantir dans ses centres vitaux, lui donner ainsi le temps de se ressaisir et de s'organiser pour une victoire décisive, telle a été l'œuvre des croisades, drame où, à côté de mainte page sombre ou douteuse, les vertus religieuses et militaires ont brillé d'un éclat incomparable. En mêlant dans le souci d'une haute cause spirituelle les éléments variés de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et du peuple, les croisades ont cimenté l'union des classes dans la société française et, en convoquant sous les mêmes bannières Anglais, Allemands et Français, elles ont affirmé le lien qui, à de certaines heures, doit grouper les nations chrétiennes pour la défense de leurs intérêts communs. »

Parce qu'il rend pleinement justice au catholicisme, M. Maurice Vernes peut relever ses erreurs. Ce sont surtout : l'Inquisition et la constitution du pouvoir temporel des papes, — expédients nécessaires peut-être, mais fâcheux. Pour l'Église, le pouvoir temporel des papes fut, en effet, « une source de conflits sans cesse renaissants et l'occasion des plus pénibles humiliations morales. Aucune n'approche de la funeste crise qu'elle traversa au dixième siècle. Elle ne secoua alors le joug de l'empire que pour tomber sous celui des grandes familles de la féodalité italienne ».

Après avoir rappelé la rupture complète entre les Églises romaine et grecque, en 1054, M. Maurice Vernes examine plus spécialement le rôle social du catholicisme. Il rejette la condamnation injustifiée prononcée par le rationalisme voltairien et le protestantisme. Et sa protestation d'historien a d'autant plus de force qu'il est d'origine protestante et qu'en commençant cet ouvrage, il tenait, *a priori*, pour le rationalisme négateur.

« Mais un commerce prolongé avec les principaux textes, dit-il, personnages et faits de cette histoire vraiment extraordinaire, a mis pour nous au-dessus de toute contestation possible plusieurs constatations essentielles :

« 1° Le christianisme a conquis la société gréco-romaine par l'effet d'une propagande purement morale et lui a imposé sa croyance et ses rites par l'ascendant de sa supériorité spirituelle ;

« 2° Le christianisme a conquis par des armes essentiellement spirituelles les nations barbares qui ont détruit l'empire d'Occident, et c'est sous la direction des évêques de Rome, autrement dit des papes, que ces peuples sont devenus les nationalités modernes ;

« 3° Loin de détruire la civilisation latine, l'Église l'a adaptée aux convenances des populations celtiques et germaniques, de façon à leur permettre de se transformer en États indépendants et autonomes, succédant aux empires de conquête, qu'avait seul connus le monde antique ;

« 4° La religion chrétienne, par ses dogmes de l'unité divine, de l'égalité religieuse entre croyants et de l'unité ecclésiastique, a favorisé la formation des classes dont la su-

perposition et l'échange constituent seuls une société vraiment digne de ce nom ;

« 5° La religion chrétienne a constitué pour chacun des peuples de l'Europe occidentale et le lien spirituel de croyances et de pratiques communes qui, avec la race et la langue, cimentent la nationalité ;

« 5° Elle a créé, par cette même communauté de croyances des divers peuples occidentaux ainsi que par l'enseignement des universités, une opinion et une vie européennes, qui établissent un lien entre les diverses patries ;

« 7° Le catholicisme n'a fait obstacle ni à la légitime indépendance de l'État politique, ni aux libertés du citoyen ; le pouvoir de direction spirituelle qu'il revendique n'est incompatible ni avec l'une, ni avec les autres ;

« 8° Toutefois, en maintenant par la force, avec l'appui qu'il a réclamé du pouvoir séculier, l'unité dogmatique et rituelle, le catholicisme a fait violence aux consciences, blessant d'une façon cruelle un droit que le dix-septième siècle et le dix-huitième devaient proclamer après de longues hésitations, le droit à la liberté de croyance ou liberté de conscience, que la réforme protestante du seizième siècle, à son tour, a méconnu ».

Le jacobinisme le méconnait plus encore. Dans une intelligente étude sur ce livre, parue dans les *Annales de la Jeunesse laïque*, un des rares jacobins qui pensent en français, M. Guy-Grand, prétendait que la « laïcité » était tout le contraire d'une religion d'État, et presque aussitôt il ajoutait que « la laïcité est bien une autre religion », que « l'État laïque, . se doit de la soutenir et d'assurer son développement ». C'est donc que la « liberté de conscience », comme le disait A. Comte, « anéantit en totalité et irrévocablement le pouvoir spirituel ». Or une société civilisée ne se peut passer de pouvoir spirituel. « L'acceptation par l'État du pouvoir spirituel de la religion, fait remarquer M. Maurice Vernes, n'est en contradiction ni au droit public ni aux libertés personnelles ». On peut même dire qu'elle en est la base.

Enfin, l'auteur reconnaît que : « L'Église a été à la tête de l'instruction et des sciences, dans des conditions telles

que le mouvement même de la Renaissance aux quinzième et seizième siècles a pu se poursuivre librement sans en être inquiété. Résultat positif, dont la valeur n'est pas moins indéniable.

« L'Église a adouci la condition de la femme, de l'orphelin et du vieillard, elle a soulagé les malades et les infirmes ; mais il doit être entendu qu'elle recommande avant tout les soins de cet ordre comme des obligations, non civiles et légales, mais morales et religieuses. Elle ne contraint pas le citoyen à payer une pension déterminée à toute personne rentrant dans tel cas d'assistance ; mais elle presse le fidèle de secourir son frère dans le besoin. C'est la distinction bien connue entre le droit, qui est la justice, et la charité qui ne serait que l'aumône. »

Le dernier chapitre est consacré au protestantisme. Pour M. Maurice Vernes, le protestantisme n'est essentiellement ni individualiste ni anarchique. Il ne s'est proposé que de reconstituer l'Église primitive. Tâche chimérique, mais bien plutôt réactionnaire que révolutionnaire. Il a souhaité des réformes de gouvernement ecclésiastique, de discipline et de rites, plus encore que de croyances. « Le principe du protestantisme, comme celui du catholicisme, implique la notion de l'État chrétien, protecteur et garant de la croyance religieuse. » Protestantisme et catholicisme ne diffèrent donc pas foncièrement « dans leur conception de l'État et de la société religieuse, autrement dit de l'Église ».

Socialement, les civilisations occidentales ne doivent donc rien au protestantisme, pas même l'anarchie actuelle.

« Les protestants, écrit M. Vernes, n'ont pas fondé l'État laïque ; ils réclament du pouvoir politique l'exécution des sentences prononcées par le pouvoir ecclésiastique. »

« Ils n'ont pas fondé la liberté de conscience et ne sont parvenus qu'à grande peine à tolérer les sectes dissidentes, ou les églises de même origine que la leur ; ils ont réprimé sévèrement les atteintes à l'orthodoxie officielle. »

« Ils ont incontestablement contribué au développement de l'instruction générale et de la culture scientifique mais dans les limites compatibles avec le dogme et avec

la discipline, et en les subordonnant à l'instruction proprement religieuse.

« En d'autres termes, le mouvement du seizième siècle a été un mouvement essentiellement religieux, et ses conséquences sont des conséquences d'ordre religieux. »

J'avoue que j'en étais resté à la boutade de Voltaire : « Tout protestant est pape une Bible à la main. » Les faits historiques rapportés par M. Vernes ne laissent point de me troubler.

Quoi qu'il en soit, la conclusion de l'auteur s'impose : Le christianisme, surtout le catholicisme, est « hautement et éminemment social », il est un « ferment social », il est « l'élément spirituel et moral des civilisations occidentales ».

Voilà un livre nourrissant. C'est le fruit de toute une vie d'études laborieuses, le suc de trente années d'enseignement. Il faut le lire et le relire.

Dans un prochain volume, M. Maurice Vernes traitera avec la même méthode historique, c'est-à-dire positive, de la religion dans ses rapports avec les sciences et la philosophie du temps présent.

Sepher Ha-Zohar (le Livre de la Splendeur), traduit pour la première fois en français sur les textes chaldaïques et accompagné de notes critiques et explicatives, par JEAN DE PAULY, publié par les soins de ÉMILE LAFUMA-GIRAUD, six volumes, 150 francs. — M. Émile Lafuma vient d'achever la publication de cet ouvrage considérable. Félicitons-le d'avoir mené à bonne fin cette entreprise hardie. Tous les lettrés s'en réjouiront, — et aussi tous les bibliophiles.

Quand j'aurai lu ces six beaux volumes, j'en parlerai plus longuement. Pour cette fois, je dois me borner à signaler cette publication qui fait honneur à la science et à la librairie françaises en citant ces lignes de M. Émile Lafuma :

« Le recueil des doctrines philosophiques et théologiques des maîtres d'Israël, connu sous le nom de *Zohar*, depuis le treizième siècle environ, est, après l'Ancien Testament, le monument le plus important et le plus magnifique de la littérature juive. » (Haneberg). Moliter

ajoute qu' « à part la Bible, il n'y a pas dans le christianisme, de livre qui lui soit comparable pour la grandeur et l'élévation des idées. » Écrit dans un idiome très obscur, le *Zohar*, bien que souvent cité, peut être regardé comme absolument inconnu. A notre avis, toutes les études que l'on a tenté d'en faire seront à recommencer après cette publication (cf. Franck, Karppe, etc.). De bonne foi, nous croyons que la traduction que nous offrons aux hommes d'étude, quelles qu'en soient les imperfections, rendra un vrai service à l'histoire de l'esprit humain. La mort a empêché le traducteur de revoir son œuvre. Les erreurs possibles ne nous ont pas arrêté. Nous comptons sur l'indulgence des vrais savants, qui connaissent les incertitudes d'une première version d'un texte sémitique : et il n'y en a pas de plus difficile à saisir que le texte du *Zohar*. Or, notre traduction est la première de cette œuvre qui paraisse en langue vulgaire. Notre but, en la publiant, n'est pas d'imposer des idées et de parler en arbitre, mais de fournir un point de départ à des études sérieuses, plus complètes et plus éclairées, sur un sujet aussi vaste qu'inexploré, et nous ajouterons méconnu bien à tort : la Cabale juive. Avec le grand apôtre saint Paul, nous disons à nos lecteurs : « Éprouvez tout ; retenez ce qui est bon ».

Nouvelles orientations de la morale, par F. PALHORIÈS, 2 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Trois études : Féminisme et morale ; Nietzsche et la morale de la force ; le Problème moral et la sociologie.

Dans la première, l'auteur montre assez bien que le féminisme est antisocial ; mais c'est pour admettre finalement un certain féminisme qui... que... et qui consiste surtout dans le droit de vote et le droit d'éligibilité accordé aux femmes. On a pu dire, il est vrai : « Affirmer que le dernier des terrassiers est capable de voter avec discernement et qu'une femme de génie ne l'est pas, c'est avancer le paradoxe le plus insoutenable. » Hé ! sans doute ; mais il y a ceci que le vote, de la générale bestialité masculine ou du splendide et nombreux génie féminin, est également et irrémédiablement absurde.

Dans une deuxième étude, M. Palhoriès nous parle de Nietzsche, et judicieusement. Le sens du divin a manqué à Nietzsche, conclut-il. Et surtout le bon sens, convient-il d'ajouter. C'est pourquoi Nietzsche ne peut être, en lui accordant trop encore, qu'un « demi-fou de génie ».

La troisième étude est la plus faible. L'auteur s'est proposé de pourfendre le positivisme qu'il connaît à travers les exercices universitaires de MM. Durkheim, Lévy-Brühl, G. Belot et Albert Bayet. Le positivisme a bon dos. Mais, j'en suis bien fâché pour l'auteur, les prétendus « positivistes » auxquels il s'en prend, avec plus d'ardeur que de discernement, ne sont que des moulins à vent, pour ne pas dire à paroles.

Histoire de la littérature française, du romantisme à nos jours, par J.-H. RETINGER, 3 fr. 50 (Bernard Grasset, éd., 61, rue des Saints-Pères). — La littérature qui n'est que la littérature n'a pas l'importance que les littérateurs lui attribuent. Et peut-être y a-t-il déjà trop d'« histoires de la littérature ».

Celle-ci n'est pourtant pas sans intérêt: M. Retinger indique brièvement, d'abord, « les quatre idées principales nées du romantisme: liberté individuelle, haine du bourgeois, théorie de l'art pour l'art et observation de la vie réelle ». Puis il nous parle, en critique averti, des parnassiens, des naturalistes, des symbolistes, des indépendants, et enfin des derniers venus. Parmi ceux-ci, Lucien Jean et Charles-Louis Philippe. Il termine par André Gide, en qui il voit un annonciateur. « Gide, dit-il, s'affirme par *l'Immoraliste* et *la Porte étroite* un maître absolu de la langue, qu'il manie en classique, subordonnant le choix des mots à l'expression de la pensée. Son style est simple et clair et d'une richesse inouïe de vocabulaire. Ses descriptions, ses paysages s'égalent aux plus belles pages des plus grands artistes français... Mais où sa langue est la plus belle, c'est là où elle exprime des pensées éternelles sur l'âme et la vie. Elle est sublime quand elle parle d'amour (le « journal » d'Alissa), ou quand elle découvre la vraie philosophie de la vie ». Et c'est donc parce que cet écrivain dépasse la littérature qu'il nous fait aimer son œuvre.

La Réduction de la durée du travail de l'employé, par VALENTIN VIARD (A. Rousseau, éd., 14, rue Soufflot). — Sans compter ceux de l'État, les employés de commerce et de bureau sont au nombre de 1.500.000. M. Valentin Viard s'étonne donc que « le législateur ait négligé de protéger une profession groupant autant de personnes ».

La durée de travail des employés de bureau est moindre, en général, que celle des employés de commerce. Pour ceux-ci, la situation est lamentable.

En trente-cinq ans, le nombre des employés de commerce a doublé. Le commerce s'est transformé. Il y a cinquante ans, l'employé n'avait à fournir que sa présence le plus souvent passive, et les longues journées de 14 heures ne l'épuisaient pas. Maintenant, la profession exige, surtout dans les grands magasins, une tension continue, une activité fébrile.

Or, dans les grands magasins parisiens, la durée moyenne du travail semble être encore de 11 à 12 heures et demie. Et elle est souvent plus longue. Au *Bon Marché*, par exemple, les employés fournissent annuellement plus de 300 heures supplémentaires, soit une par jour. « Ainsi, la durée moyenne du travail de l'employé de magasin est de 12 à 13 heures, mais il arrive très fréquemment que cette durée est dépassée, et qu'elle est portée à 14 heures ».

Voilà pour les vendeurs. Mais la journée de travail des garçons de magasin, livreurs, etc., est plus longue. Celle des livreurs varie entre 14 et 15 heures. Il en est de même en province.

L'employé de bazar travaille de 11 heures et demie à 14 heures. De plus, il est mal payé. Son salaire a diminué : de 200 francs par mois à 150 et même 120 francs.

Les garçons épiciers, les aides-pharmaciens, les garçons liquoristes sont astreints à 13, 14, voire même 16 heures de présence.

L'auteur examine les déplorables conséquences de tels abus d'exploitation.

Au point de vue de la santé, d'abord. D'après le docteur Letulle, sur 100 personnes de 20 à 39 ans décédées à Paris, on en compte 29,87 appartenant aux professions du

bâtiment, 32 exerçant un métier industriel, enfin 44,36 parmi les employés de commerce. La tuberculose fait des ravages effroyables parmi les employés. Presque le tiers des tuberculeux décédés annuellement, soit 40.000, seraient des employés. Un fait significatif est à noter ici : « La plupart de nos grands magasins parisiens possèdent en province des sanatoria affectés uniquement au service de leurs employés malades. »

M. Viard s'étend moins sur les conséquences familiales, morales et sociales. Il y aurait beaucoup à dire, pourtant.

Que faire ? L'initiative privée paraît impuissante.

Les syndicats ne groupent pas plus de 40.000 employés. Ils sont sans force. Aussi, la grève des garçons épiciers, en 1898, celle des *Galleries Lafayette*, en 1907, puis du *Bazar de l'Hôtel-de-Ville* et de *la Samaritaine* échouèrent complètement. L'employé se remplace trop facilement. De là sa timidité. M. Valentin Viard propose que les Sociétés de secours mutuels, plus nombreuses, plus puissantes que les syndicats d'employés, leur apportent leur concours. Il ne sera pas entendu. Les Sociétés de secours mutuels sont habituées aux faveurs officielles et à la bienfaisance des membres honoraires, et elles ne peuvent plus s'en passer. Elles sont tenues par là.

Les acheteurs pourraient avoir quelque action. Ils représentent une grande force : l'opinion publique. Malheureusement, il lui faudrait une concentration et une direction. Or l'anarchie morale n'est pas moindre que l'anarchie intellectuelle. Ce qui reste du pouvoir spirituel est détenu par la presse qui en fait argent, — notamment en publiant les annonces des grands magasins. La Ligue sociale d'acheteurs de Mme Jean Brunhes manque aussi de force.

L'intervention étatique ne va jamais sans de graves inconvénients ; mais elle est, de plus en plus, notre seul stimulant social. Comme l'a dit M. Schatz, on peut approuver la réglementation du travail à condition de n'y voir « qu'une forme transitoire du régime du travail ».

Les législations étrangères nous fournissent quelques indications utiles. Il y a là une documentation fort inté-

ressante, sur laquelle l'auteur s'appuie pour préconiser, non seulement la limitation de la durée du travail, journalière ou hebdomadaire, mais encore la réglementation des heures d'ouverture et de fermeture des boutiques, magasins et bureaux, qui en assure seule la pleine et loyale application.

Depuis la publication de cet ouvrage intéressant par sa facture comme par ses tendances, M. de Mun a présenté, le 13 janvier dernier, un projet de loi concernant la limitation de la durée du travail des employés à dix heures. L'article 5, particulièrement, répond au désir justifié de M. V. Viard : « Dans toute commune, le Conseil municipal pourra promulguer un règlement fixant les heures d'ouverture et de fermeture des établissements faisant le même genre d'affaires et s'adressant à la même clientèle. Ce règlement deviendra obligatoire pour tous les établissements de la catégorie visée, un mois après notification aux chefs de ces établissements, si, avant l'expiration de ce délai, un tiers de ceux-ci n'ont pas fait opposition par inscription sur un registre ouvert à la mairie. Le Conseil municipal sera tenu de procéder ainsi qu'il est dit ci-dessus toutes les fois qu'il en sera requis par un chef d'établissement ou par un syndicat professionnel d'employés. »

Le Christianisme progressif, par ÉTIENNE GIRAN, 2 fr. 50 (E. Nourry, éd., 14, rue Notre-Dame-de Lorette). — Pour cet auteur, si l'épais matérialisme et un scepticisme délirant s'emparent des âmes obscurcies, c'est que le catholicisme et le protestantisme ne répondent plus aux besoins, aux aspirations de la « conscience moderne ». Mais qu'est-ce donc que la conscience moderne ? Malgré tout le talent et l'ardeur que M. Giran applique à l'illuminer, on craint que ce soit, — sans plus — l'esprit d'orgueil, d'égotisme, d'indiscipline, de négation et de destruction, qui se refuse à servir, la poussière délétère de ce qui fut l'âme des peuples, organisatrice et éducatrice des civilisations.

Si je l'entends bien, cette « conscience moderne » n'a fait que des ruines. Et sur tant de ruines, il semblerait que M. Giran veuille amonceler des débris de ruines. Peut-

être croit-il que ce chaos de décombres prendra l'apparence d'un monument.

Il vante la négation, « plus positive » que le positif. « La tradition, dit-il, ne suffit plus à légitimer l'autorité d'une croyance ». Sur quoi reposera-t-elle alors ? Sur le raisonnement personnel, sur la conscience personnelle ? Mais la raison sans lien, la conscience sans direction, ce n'est plus une religion, une synthèse qui règle, qui relie, qui rallie, c'est un inépuisable arsenal où puisent nos passions du moment.

Mais nous y sommes sous le régime de la raison souveraine et de la conscience émancipée, — et c'est l'anarchie ! Et nous en croyons sans beauté. Vraiment, nous avons trop bien écouté Luther disant : « La conscience ne doit être soumise à personne. » C'est pourquoi l'insubordination, le vice, la ruse et la violence l'emportent sur tout. On est « tous des rois », comme le veut M. Sangnier, et « tous des dieux », comme le veut M. É. Giran. Rien ne nous tient plus à rien. Pas même le bon sens.

Ce n'est pas faire progresser le christianisme que d'en rejeter toute sa substance sociale positive pour n'en conserver que le mysticisme théologique. Le contraire serait vrai. Mais c'est le positivisme.

L'action sociale n'est pas l'agitation individuelle. Il n'y a d'action sociale que par le concours convergent et continu. Le progrès n'est pas le changement fantaisiste, c'est le développement de l'ordre, et cet ordre a mis des siècles à s'établir. Le progrès sans tradition n'est qu'un mot vide de sens, une des innombrables « idoles » qui abêtissent la « conscience moderne ». Que M. Étienne Giran, dont j'aime l'enthousiasme, me pardonne : Actuellement, le promoteur et le véritable chef du christianisme progressif, c'est l'admirable, le génial Pie X.

D'après l'Écclésiaste, par LÉON WÉRY (édition de la revue *le Thyrsé*, Bruxelles). — L'auteur est un sceptique. Du moins, il s'y efforce. Si M. Léon Wéry était si désabusé qu'il veut bien le laisser entendre, il ne chercherait pas tant à nous plaire, il y réussirait moins. Les « petits essais sur le mécanisme de la vie intérieure », ingénieuses

Bernard GRASSET, Éditeur
61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

COLLECTION

“ LES ETUDES CONTEMPORAINES ”

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur *les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps*. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

A paru dans la collection Les Études Contemporaines :

Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. 2 fr.

La Sorbonne Contemporaine

Par **Pierre LEGUAY**

Vient de paraître dans la collection “ LES ETUDES CONTEMPORAINES ”

Docteur GRASSET

Le Milieu Médical et la Crise Médico-sociale

Un volume in-18 jésus. **3 fr. 50**

VIENT DE PARAÎTRE :

ÉMILE FAGUET, de l'Académie Française.

COMMENTAIRE DU DISCOURS

SUR LES

PASSIONS DE L'AMOUR

Un volume in-18 jésus. **3 fr. 50**

CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. 3 fr. 50

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (franco : 6 fr. 60)

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (franco : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS
